

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 7 novembre 2023 à 19 h  
4555, rue de Verdun**

---

**PRÉSENCES :**

Madame la mairesse Marie-Andrée Mauger, Mairesse d'arrondissement  
Madame la conseillère Véronique Tremblay, Conseillère de la ville  
Monsieur le conseiller Sterling Downey, Conseiller de la ville  
Monsieur le conseiller Enrique Machado, Conseiller d'arrondissement  
Madame la conseillère Céline-Audrey Beaugard, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Benoit Gratton, Conseiller d'arrondissement  
Madame la conseillère Kaila A. Munro, Conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Annick Duchesne, directrice de l'arrondissement par intérim  
M. André Lavoie, directeur des services administratifs par intérim  
M. Daniel Potvin, directeur du développement du territoire et des études techniques par intérim  
Mme Diane Vallée, conseillère en planification  
Mme Marlène Gagnon, directrice du Culture, sports, loisirs et développement social  
M. Martin Roberge, directeur des travaux publics  
M. Maxime Beaulieu, commandant du poste de quartier 16  
Mme Stephanie Zhao LIU, Secrétaire d'arrondissement.

---

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 02.

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, la mairesse exerce toujours son droit de vote prévu à l'article 328 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19)

---

**Communication de la présidente au public**

La mairesse communique différentes informations au public au cours de la période s'étendant de 19 h 03 à 19 h 27. Au cours de cette période, la signature du Livre d'or a eu lieu pour les V-Hommages 2022, comprenant les prix V-Expérience, V-Relève, V-Accompli, ainsi qu'une mention d'honneur. Les quatre lauréats ont été conviés à apposer leur signature sur le Livre d'or de l'arrondissement.

10.01

---

**Présentation thématique sur la Maison de l'environnement de Verdun**

À l'aide d'un document de format Présentation qui est projeté sur écran, la chargée de projets Écocitoyen, Mme Romy Técher fait une présentation sur les services de la Maison de l'environnement de Verdun au cours de la période s'étendant de 19 h 27 à 19 h 37.

10.02

---

**CA23 21 0250**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par le conseiller Enrique Machado

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du conseil d'arrondissement en y ajoutant le point 15.01 intitulé « Déclaration pour une meilleure gestion du bruit dans le secteur de la Poudrière de l'arrondissement de Verdun dans le cadre du projet du nouveau pont Samuel-De-Champlain et ses accès ».

10.03

---

**CA23 21 0251**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 3 octobre 2023 à 19 h**

Il est proposé par le conseiller Benoit Gratton

appuyé par la conseillère Kaila A. Munro

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 3 octobre 2023, copie en ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil d'arrondissement.

10.04

---

**CA23 21 0252**

**Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 octobre 2023 à 19 h**

Il est proposé par la conseillère Kaila A. Munro

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 octobre 2023 à 19 h, copie en ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil d'arrondissement.

10.05

---

**CA23 21 0253**

**Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 octobre 2023 à 19 h 15**

Il est proposé par la conseillère Kaila A. Munro

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 octobre 2023 à 19 h15, copie en ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil d'arrondissement.

10.06

---

**CA23 21 0254**

**Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 octobre 2023 à 19 h 30**

Il est proposé par la conseillère Kaila A. Munro

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 octobre 2023 à 19 h 30, copie en ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil d'arrondissement.

10.07

---

**10 - Communications des conseillers au public**

Les conseillers communiquent à leur tour diverses informations au public au cours de la période s'étendant de 19 h 39 à 19 h 52.

10.08

---

**10 - Première période de questions du public**

La première période de questions se tient de 19 h 54 à 21 h 22 en ce qui a trait aux questions du public et de 21 h 22 à 21 h 51 en ce qui a trait aux questions écrites dont le secrétaire d'arrondissement donne lecture. Un total de quinze personnes posent une question en direct au conseil et treize questions écrites sont lues.

10.09

---

**CA23 21 0255**

**Déclaration pour une meilleure gestion du bruit dans le secteur de la Poudrière de l'arrondissement de Verdun dans le cadre du projet du nouveau pont Samuel-De-Champlain et ses accès**

Considérant que l'évaluation environnementale du projet du nouveau pont sur le Saint-Laurent, publiée par *Santé Canada* en 2013, stipulait que des mesures d'atténuations sonores seraient requises dans la totalité des zones sensibles sur le territoire de l'arrondissement de Verdun;

Considérant que des seuils de niveaux sonores maximums et une obligation de suivi sont prévus au contrat conclu entre *Infrastructure Canada* et le consortium *Signature sur le Saint-Laurent* pour les 30 années suivant la mise en service du projet;

Considérant qu'*Infrastructure Canada* et *Signature sur le Saint-Laurent* se sont engagés lors des séances de comité de bon voisinage à respecter les exigences prévues en matière de gestion du bruit et à apporter les correctifs si nécessaire;

Considérant qu'en 2019, après la mise en service du projet, des relevés sonores réalisés conjointement par *Infrastructure Canada* et *Signature sur le Saint-Laurent* présentent des niveaux sonores supérieurs aux critères établis dans le secteur de la Poudrière situé dans l'arrondissement de Verdun;

Considérant qu'en 2023, *Infrastructure Canada* a réitéré que « la qualité de vie des citoyens est une priorité » ainsi que son engagement de travailler avec *Signature sur le Saint-Laurent* « afin de trouver une solution satisfaisante et assurer que les limites de bruit prévues au contrat seront respectées »;

Considérant que le conseil d'arrondissement de Verdun est saisi des préoccupations citoyennes à la suite de nombreuses plaintes depuis 2019 et considérant l'importance de préserver un milieu de vie de qualité;

Il est proposé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

De demander à Infrastructure Canada :

- De mettre en œuvre les actions nécessaires afin de respecter les limites de bruit prévues au contrat;
- D'informer à court terme les résidentes et résidents du secteur de la Poudrière sur les actions qui seront mises en œuvre pour respecter les limites de bruit;
- De mettre en œuvre un mécanisme de suivi et de reddition de compte public quant au respect des limites de bruit.

15.01

---

#### CA23 21 0256

**Autoriser une dépense additionnelle de 71 793,71 \$, taxes incluses, et autoriser le transfert d'un montant de 12 206,29 \$ du budget des incidences vers le budget des contingences pour les travaux de sécurisation aux abords des écoles Riverview et Notre-Dame-de-la-Paix dans le cadre du contrat octroyé à Construction GC-Merineau Ltée (CA23 210157) majorant ainsi le montant total du contrat de 1 467 680,48 \$ à 1 551 680,48 \$ (contingences et taxes incluses). (1239127004)**

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense additionnelle de 71 793,71 \$, taxes incluses, et autoriser le transfert d'un montant de 12 206,29 \$ du budget des incidences vers le budget des contingences, pour les travaux supplémentaires dans le cadre du contrat accordé à Construction GC-Merineau Ltée (CA23 210157), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 467 680,48 \$ à 1 551 680,48 \$ (contingences et taxes incluses);
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.01 1239127004

---

#### CA23 21 0257

**Accorder un soutien financier de 1000 \$ à la Concertation en développement social de Verdun (CDSV) pour tenir les journées « Bienvenue à Verdun » / Approuver le projet de convention à cet effet. (1232586004)**

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'accorder un soutien financier de 1000 \$ à la *Concertation en développement social de Verdun* (CDSV) pour tenir les journées « Bienvenue à Verdun »;
2. d'approuver le projet de convention à intervenir entre la *Concertation en développement social de Verdun* et la Ville de Montréal, arrondissement de Verdun;
3. d'autoriser Madame Stéphanie Zhao Liu, secrétaire d'arrondissement, à signer, pour et au nom de la Ville, ladite convention;
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

20.02 1232586004

---

**CA23 21 0258**

**Approuver les modifications proposées à l'entente d'exploitation en vigueur entre le Centre de haute performance de hockey 21.02 et la Ville de Montréal. (1236551001)**

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver les modifications proposées à l'entente d'exploitation en vigueur entre le *Centre de haute performance de hockey 21.02* et la Ville de Montréal.

20.03 1236551001

---

**CA23 21 0259**

**Autoriser la signature de l'entente de subvention obtenue dans le cadre du Fonds pour le transport actif en lien avec le projet d'amélioration des produits de marquages pour le transport actif à l'arrondissement de Verdun et autoriser M. Jean Cardin, chef de la Division des études techniques, à signer tout engagement s'y afférant. (1239950005)**

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'autoriser la signature de l'entente de subvention obtenue dans le cadre du *Fonds pour le transport actif* (FTA) en lien avec le projet d'amélioration des produits de marquage pour le transport actif à l'arrondissement de Verdun et autoriser M. Jean Cardin, chef de la Division des études techniques, à signer tout engagement s'y afférant.

20.04 1239950005

---

**CA23 21 0260**

**Dépôt de la liste des bons de commande approuvés, de la liste des factures non associées à un bon de commande, ainsi que la liste des transactions de la carte d'achat pour la période de septembre 2023. (1238287010)**

Il est proposé par la conseillère Kaila A. Munro

appuyé par le conseiller Sterling Downey

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accepter le dépôt de la liste des bons de commande approuvés, de la liste des factures non associées à un bon de commande ainsi que la liste des transactions de la carte d'achat pour la période de septembre 2023.

30.01 1238287010

---

**CA23 21 0261**

**Dépôt, pour information, des virements de crédits du budget de fonctionnement et du programme décennal d'immobilisations (PDI) pour la période de septembre 2023. (1238287011)**

Il est proposé par la conseillère Kaila A. Munro

appuyé par le conseiller Sterling Downey

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'autoriser le dépôt, pour information, des virements de crédits du budget de fonctionnement et du programme décennal d'immobilisations (PDI) pour la période de septembre 2023.

30.02 1238287011

---

**CA23 21 0262**

**Dépôt des rapports budgétaires pour la période de septembre 2023. (1238287012)**

Il est proposé par la conseillère Kaila A. Munro

appuyé par le conseiller Sterling Downey

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accepter le dépôt des rapports budgétaires pour la période de septembre 2023 par la Direction des services administratifs, et ce, à titre informatif.

30.03 1238287012

---

**CA23 21 0263**

**Offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre, C-11.4), que l'arrondissement de Verdun prenne en charge la distribution des « Boîtes bienvenue bébé » dans les bibliothèques de son territoire. (1235148003)**

Il est proposé par la conseillère Kaila A. Munro

appuyé par le conseiller Sterling Downey

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre, C-11.4) que l'arrondissement de Verdun prenne en charge la distribution des « Boîtes bienvenue bébé » dans les bibliothèques situées sur son territoire.

30.04 1235148003

---

**CA23 21 0264**

**Approuver la présentation d'une demande d'aide financière au Ministère de l'Éducation, dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) pour le projet de construction du Complexe aquatique et communautaire de Verdun (volet 1), de réfection des bassins du Natatorium (volet 1) et de l'installation d'un bloc sanitaire au parc J.-Albert-Gariépy (volet 2). (1239950006)**

Il est proposé par la conseillère Kaila A. Munro

appuyé par le conseiller Sterling Downey

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'approuver la présentation d'une demande d'aide financière au Ministère de l'Éducation, dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA)* pour le projet de construction du Complexe aquatique et communautaire de Verdun (volet 1), de réfection des bassins du Natatorium (volet 1) et l'installation d'un bloc sanitaire au parc J.-Albert-Gariépy (volet 2);
2. d'autoriser la Direction de la culture, des sport, des loisirs et du développement sociale ainsi que la Direction du développement du territoire et des études techniques, à conclure une entente avec le Ministère de l'Éducation à cet effet et les mandater pour s'assurer du respect de toutes les conditions de cette entente;
3. de confirmer l'engagement de l'arrondissement de Verdun à payer les coûts d'exploitation continus des projets.

30.05 1239950006

---

**CA23 21 0265**

**Autoriser la vente aux enchères des biens laissés sur la voie publique, et ce, à la suite d'évictions survenues entre le 1er février et le 17 août 2023 inclusivement dans l'arrondissement de Verdun. (1236960002)**

Il est proposé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'autoriser la vente aux enchères des biens laissés sur la voie publique, et ce, à la suite d'évictions survenues entre le 1<sup>er</sup> février et le 17 août 2023 inclusivement dans l'arrondissement de Verdun, le ou vers le 30 novembre 2023 aux ateliers municipaux situés au 1177, rue Dupuis dans l'arrondissement de Verdun.

30.06 1236960002

---

**CA23 21 0266**

**Affecter un montant de 95 000 \$ en provenance du surplus accumulé de l'arrondissement pour réaliser les études d'avant-projet visant la construction d'une passerelle entre L'Île-des-Soeurs et l'Île de Montréal. (1239336006)**

Il est proposé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'affecter un montant de 95 000 \$ en provenance du surplus accumulé de l'arrondissement pour réaliser les études d'avant-projet visant la construction d'une nouvelle passerelle entre L'Île-des-Sœurs et l'Île de Montréal.

30.07 1239336006

---

**CA23 21 0267**

**Adoption, sans changement, du Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2023) afin d'ajouter des tarifs de stationnement. (1237579005)**

Vu l'avis de motion donné du *Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2023) afin d'ajouter des tarifs de stationnement* par le conseiller Benoit Gratton lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 3 octobre 2023;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2023) afin d'ajouter des tarifs de stationnement* »; par le même conseiller lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 3 octobre 2023;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribuées aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la présente séance;

Attendu que l'objet de ce règlement est détaillé au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'adopter, sans changement, le *Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2023) afin d'ajouter des tarifs de stationnement* (RCA23 210008).

40.01 1237579005

---

**CA23 21 0268**

**Adoption, sans changement, du Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2024) (RCA23 210009). (1238286005)**

Vu l'avis de motion donné du *Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2024)* par la conseillère Céline-Audrey Beauregard lors de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 octobre 2023 à 19 h 15;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « *Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2024)* » par la conseillère Céline-Audrey Beauregard lors de cette même séance extraordinaire du conseil d'arrondissement;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribuées aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la présente séance;

Attendu que l'objet de ce règlement est détaillé au dossier décisionnel;

Il est proposé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'adopter, sans changement, le *Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2024)* (RCA23 210009).

40.02 1238286005



**CA23 21 0269**

**Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement relatif aux bibliothèques de l'arrondissement de Verdun. (1235148002)**

Avis de motion est donné par la conseillère Céline-Audrey Beauregard de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement intitulé « *Règlement relatif aux bibliothèques de l'arrondissement de Verdun* »;

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt du projet de règlement intitulé « *Règlement relatif aux bibliothèques de l'arrondissement de Verdun* ».

40.03 1235148002

---

**CA23 21 0270**

**Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés. (1239797002)**

Avis de motion est donné par la conseillère Céline-Audrey Beauregard de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et aux employés* », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt du projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et aux employés* ».

40.04 1239797002

---

**CA23 21 0271**

**Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement portant sur l'approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Wellington (SDCW) pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024 et imposant une cotisation. (1236811012)**

Avis de motion est donné par la conseillère Céline-Audrey Beauregard de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement intitulé « *Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Wellington pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 et imposant une cotisation* »;

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt du projet de règlement intitulé « *Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Wellington pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 et imposant une cotisation* ».

40.05 1236811012

---

#### **CA23 21 0272**

**Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement autorisant un emprunt de 4 602 000 \$ afin de financer des travaux de réfection routière, d'éclairage, d'apaisement et de signalisation routière. (1238286009)**

Avis de motion est donné par la conseillère Céline-Audrey Beauregard de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement intitulé « *Règlement autorisant un emprunt de 4 602 000 \$ afin de financer des travaux de réfection routière, d'éclairage, d'apaisement et de signalisation routière* », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt du projet de règlement intitulé « *Règlement autorisant un emprunt de 4 602 000 \$ afin de financer des travaux de réfection routière, d'éclairage, d'apaisement et de signalisation routière* ».

40.06 1238286009

---

#### **CA23 21 0273**

**Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement autorisant un emprunt de 4 098 000 \$ pour le financement des travaux de rénovation de bâtiments municipaux de l'arrondissement Verdun. (1238286010)**

Avis de motion est donné par le la conseillère Céline-Audrey Beauregard de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement intitulé « *Règlement autorisant un emprunt de 4 098 000 \$ pour le financement des travaux de rénovation de bâtiments municipaux de l'arrondissement Verdun* », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt du projet de règlement intitulé « *Règlement autorisant un emprunt de 4 098 000 \$ pour le financement des travaux de rénovation de bâtiments municipaux de l'arrondissement Verdun* ».

40.07 1238286010

---

**CA23 21 0274**

**Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement -Règlement autorisant un emprunt de 3 645 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement de divers parcs, pistes cyclables, terrains de jeux et de mise en valeur des berges. (1238286011)**

Avis de motion est donné par la conseillère Céline-Audrey Beauregard de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement intitulé « *Règlement autorisant un emprunt de 3 645 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement de divers parcs, pistes cyclables, terrains de jeux et de mise en valeur des berges* », lequel est déposé avec le dossier décisionnel;

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt du projet de règlement intitulé « *Règlement autorisant un emprunt de 3 645 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement de divers parcs, pistes cyclables, terrains de jeux et de mise en valeur des berges* ».

40.08 1238286011

---

**CA23 21 0275**

**Demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de permettre l'installation d'un quai flottant et amovible dans le littoral situé au 36, cours du Fleuve - lot 2 194 947. (1235291006)**

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par la conseillère Kaila A. Munro

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver, en vertu de l'article 348 paragraphe 4<sup>o</sup> du *Règlement de zonage* (1700), le plan d'installation du quai estampillé et daté du 13 octobre 2023, par la Direction du développement du territoire et des études techniques (DDTET), accompagnant une demande de permis d'intervention dans le littoral situé au 36, cours du Fleuve, lot n° 2 194 947 du cadastre du Québec.

40.09 1235291006

---

**CA23 21 0276**

**Demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de permettre la construction d'un bâtiment principal sur le lot situé au 3910, rue Newmarch. (1239855006)**

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par la conseillère Kaila A. Munro

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver, conformément à la sous-section 10 de la section 1 du chapitre 9 du *Règlement de zonage* (1700) et à l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme, les dessins préparés par François Martineau, architecte (*AdHoc Architectes*) et la fiche paysage préparée par *AdHoc Architectes* déposés, puis estampillés et datés du 11 octobre 2023 par la Direction du développement du territoire et des études techniques (DDTET), afin de permettre la construction d'un bâtiment principal sur le lot situé au 3910, rue Newmarch.

40.10 1239855006

**CA23 21 0277**

**Recommander au conseil d'agglomération l'adoption, en vertu de l'article 158.3 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (S-30.01), d'un règlement autorisant l'agrandissement et la modernisation du bâtiment situé au 313, rue Rielle - poste de ventilation mécanique Rielle. (1225291005)**

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par la conseillère Kaila A. Munro

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération l'adoption en vertu de l'article 158.3 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (S-30.01), d'un règlement autorisant l'agrandissement et la modernisation du bâtiment situé au 313, rue Rielle - poste de ventilation mécanique Rielle.

40.11 1225291005

---

**CA23 21 0278**

**Édicter les ordonnances relatives à divers événements publics. (1234274002)**

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par la conseillère Kaila A. Munro

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'édicter les ordonnances relatives à la tenue des événements publics suivants :

Événements	Organismes	Lieux	Dates
Défilé de la nidification	<i>Murmurations</i>	Départ au parc du Cooney 1175, rue Melrose  Arrivée (fin) devant la Bibliothèque Jacqueline-De Repentigny 5955, rue Bannantyne	Samedi 25 novembre 2023 de 14 h à 15 h
Distribution Titi Sapin	<i>La Maison de l'environnement de Verdun</i>	Sur le terrain de la Maison de l'environnement de Verdun 673, 1 <sup>re</sup> Avenue	Mardi 14 novembre 2023 de 16 h à 19 h 30  Report en cas d'intempéries : mercredi 15 novembre 2023 de 16 h à 19 h 30
Bienvenue à Verdun	<i>Concertation en développement social de Verdun (CDSV)</i>	Salle du conseil (205) 4555, rue de Verdun	Samedi 4 novembre 2023 de 14 h à 19 h
Jour du Souvenir - Levée de fonds	<i>Légion royale canadienne succursale 4, Verdun</i>	Salle du conseil (205) 4555, rue de Verdun  2023-11-05 - Location de la salle gratuite 2023-11-11 - Location de la salle et frais de conciergerie gratuits	Samedi 5 novembre 2023 De 12 h à 18 h  Samedi 11 novembre 2023 De 17 h à 23 h

et ce en vertu des règlements suivants :

- *Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun* (RCA10 210012, article 48);

- *Règlement concernant l'occupation du domaine public* (1516);
- *Règlement sur la circulation et le stationnement* (RCA06 210012).
- *Règlement sur les tarifs* (Exercice financier 2023) (RCA22 210013)

40.12 1234274002

---

**CA23 21 0279**

**Édicter une ordonnance afin d'appliquer la gratuité des stationnements de l'Auditorium de Verdun et du chalet du parc Arthur-Therrien, et ce, dans le cadre de l'entente conclue avec l'Agence de mobilité durable. (1234637014)**

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par la conseillère Kaila A. Munro

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'édicter une ordonnance afin d'appliquer la gratuité des stationnements de l'Auditorium de Verdun et du chalet du parc Arthur-Therrien, et ce, dans le cadre de l'entente avec l'Agence de mobilité durable.

40.13 1234637014

---

**CA23 21 0280**

**Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun. (1239641002)**

Il est proposé par le conseiller Benoit Gratton

appuyé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Avis de motion est donné par le conseiller Benoit Gratton de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun* », lequel est déposé avec le dossier décisionnel;

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

de prendre acte du dépôt du projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun* ».

40.14 1239641002

---

**CA23 21 0281**

**Adopter en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA08 210003) (PPCMOI), un premier projet de résolution afin de permettre l'aménagement d'un toit terrasse sur le toit du bâtiment situé au 4012A, rue Wellington. (1237325004)**

Il est proposé par le conseiller Benoit Gratton

appuyé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'adopter, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA08 210003) (PPCMOI), une résolution tenant lieu d'un premier projet de résolution afin d'autoriser l'aménagement d'un toit terrasse sur le toit du bâtiment situé au 4012A, rue Wellington.

#### **SECTION I TERRITOIRE D'APPLICATION**

1. La présente résolution s'applique au terrain formé du lot 1 153 632 illustré au certificat de localisation (Annexe D) joint au présent sommaire.

#### **SECTION II AUTORISATIONS**

2. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au territoire décrit à l'article 1, l'aménagement et l'occupation d'un toit terrasse est autorisé conformément aux conditions prévues à la présente résolution.

À cette fin, il est permis de déroger à l'article 187 du *Règlement de zonage* (1700) édictant les normes pour l'occupation d'un toit terrasse.

Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec celles prévues à la présente résolution s'applique.

#### **SECTION III CONDITIONS APPLICABLES À L'ENSEMBLE DU PROJET**

3. Les activités exercées sur les terrasses extérieures doivent correspondre aux activités liées à l'usage principal;

4. La danse, les représentations théâtrales ou cinématographiques, les concerts, les spectacles, l'usage d'appareils sonores ainsi que la cuisson d'aliments sont interdits sur les terrasses;

5. La superficie de la terrasse ne doit pas excéder 50 % de la superficie totale occupée par l'établissement auquel les terrasses sont rattachées;

6. La période d'exploitation des terrasses doit être du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> novembre de chaque année;

7. Aucun équipement utilisé pour l'exploitation des terrasses (poteaux d'ancrage pour toiles solaires, toiles solaires et mobilier) ne doit être laissé sur place, à l'extérieur, entre le 2 novembre et le 31 mars de chaque année;

8. La hauteur des poteaux d'ancrage, les toiles solaires, toute forme de mobilier extérieur et tout système d'éclairage ne peuvent dépasser la hauteur du bâtiment;

9. La plantation et le maintien d'un aménagement paysager composé de végétaux naturels pour les écrans d'intimité ainsi qu'au pourtour des garde-corps est obligatoire;

10. Les toiles de protection solaire et les poteaux d'ancrage et de fixation des toiles doivent être résistants pour toutes les intempéries possibles;

11. En aucun cas, une toile contre la protection du soleil ne doit comprendre toute forme de publicité.

#### **SECTION IV GARANTIES FINANCIÈRES**

12. Aucune garantie financière n'est exigée dans le cadre de ce projet.

**SECTION V**  
**DISPOSITIONS FINALES**

13. Les plans et illustrations du cahier de PPCMOI de l'annexe A sont présentés à titre indicatif.
14. Les travaux visés par la présente résolution devront débiter dans les 36 mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution.
15. En cas de non-respect de cette exigence, les autorisations prévues à la présente résolution seront nulles et sans effet.

---

ANNEXE A  
Localisation du terrain

---

ANNEXE B  
Cahier de présentation - CCU du 11 juillet et 10 octobre 2023

---

ANNEXE C  
Article 187 - Règlement de zonage 1700

---

ANNEXE D  
Certificat de localisation

---

ANNEXE E  
Étude acoustique - Août 2023

40.15 1237325004

---

**CA23 21 0282**

**Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le règlement autorisant un emprunt de 14 736 000 \$ pour la mise aux normes de l'Auditorium de Verdun et de l'aréna Denis-Savard (RCA15 210005) afin d'augmenter le montant de l'emprunt de 1 095 000 \$ pour un total de 15 831 000 \$. (1208286001)**

Avis de motion est donné par le conseiller Benoit Gratton de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement intitulé « *Règlement modifiant le règlement autorisant un emprunt de 14 736 000 \$ pour la mise aux normes de l'Auditorium de Verdun et de l'aréna Denis-Savard (RCA15 210005) afin d'augmenter le montant de l'emprunt de 1 095 000 \$ pour un total de 15 831 000 \$* », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance :

Il est proposé par le conseiller Benoit Gratton

appuyé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de pendre acte du dépôt du projet de règlement intitulé : « *Règlement modifiant le règlement autorisant un emprunt de 14 736 000 \$ pour la mise aux normes de l'Auditorium de Verdun et de l'aréna Denis-Savard (RCA15 210005) afin d'augmenter le montant de l'emprunt de 1 095 000 \$ pour un total de 15 831 000 \$* », la période de financement dudit règlement ne doit pas excéder vingt (20) ans.

40.16 1208286001

---

**CA23 21 0283**

**Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement sur les tarifs (exercice financier 2024). (1239797001)**

Avis de motion est donné par le conseiller Benoit Gratton de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement intitulé « *Règlement sur les tarifs (exercice financier 2024)* », lequel est déposé avec le dossier décisionnel;

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Benoit Gratton

appuyé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt du projet de règlement intitulé « *Règlement sur les tarifs (exercice financier 2024)* ».

40.17 1239797001

---

**CA23 21 0284**

**Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant la grille des usages et des normes C01-30 de l'Annexe C du Règlement de zonage (1700) afin d'autoriser l'usage « Habitation » au rez-de-chaussée et abroger la superficie minimale exigée pour un usage de la classe d'usages c1 dans la zone C01-30 visant le tronçon impair de l'avenue Bannantyne, entre la rue Godin et l'avenue Brown. (1237325006)**

Avis de motion est donné par le conseiller Benoit Gratton de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement intitulé « *Règlement modifiant la grille des usages et des normes C01-30 de l'Annexe C du Règlement de zonage (1700) afin d'autoriser l'usage « Habitation » au rez-de-chaussée et abroger la superficie minimale exigée pour un usage de la classe d'usages c1 dans la zone C01-30 visant le tronçon impair de l'avenue Bannantyne, entre la rue Godin et l'avenue Brown* », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Benoit Gratton

appuyé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt du projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant la grille des usages et des normes C01-30 de l'Annexe C du Règlement de zonage (1700) afin d'autoriser l'usage « Habitation » au rez-de-chaussée et abroger la superficie minimale exigée pour un usage de la classe d'usages c1 dans la zone C01-30 visant le tronçon impair de l'avenue Bannantyne, entre la rue Godin et l'avenue Brown* ».

40.18 1237325006

---

**CA23 21 0285**

**Adoption du Premier projet de règlement modifiant la grille des usages et des normes C01-30 de l'Annexe C du Règlement de zonage (1700) afin d'autoriser l'usage « Habitation » au rez-de-chaussée et abroger la superficie minimale exigée pour un usage de la classe d'usages c1 dans la zone C01-30 visant le tronçon impair de l'avenue Bannantyne, entre la rue Godin et l'avenue Brown. (1237325006)**

Attendu qu'en vertu des articles 123 et 124 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1), le conseil d'une municipalité qui souhaite modifier des dispositions propres à un



règlement susceptible d'approbation référendaire de son règlement de zonage doit d'abord adopter un premier projet de règlement;

Attendu qu'en vertu de l'article 125 de cette loi, la municipalité tient par la suite une assemblée publique sur ce projet de règlement par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par le maire;

Attendu qu'en vertu de l'article 131 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), le conseil d'arrondissement exerce les compétences de la ville prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, notamment en ce qui a trait au zonage et aux plans d'implantation et d'intégration architectural;

Attendu qu'en vertu de l'article 37 du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA17 210005), le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu des assemblées publiques de consultation qui doivent être tenues en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* est délégué au secrétaire d'arrondissement;

Il est proposé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'adopter le *Premier projet de règlement modifiant la grille des usages et des normes C01-30 de l'Annexe C du Règlement de zonage (1700) afin d'autoriser l'usage « Habitation » au rez-de-chaussée et abroger la superficie minimale exigée pour un usage de la classe d'usages c1 dans la zone C01-30 visant le tronçon impair de l'avenue Bannantyne, entre la rue Godin et l'avenue Brown. (1700-133P1).*

40.19 1237325006

---

#### **CA23 21 0286**

**Modifier la structure organisationnelle dans le cadre du processus budgétaire de 2024 et adopter le nouvel organigramme de l'arrondissement de Verdun. (1239016001)**

Il est proposé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. de modifier la structure organisationnelle de l'arrondissement de Verdun telle que proposée dans le sommaire décisionnel;
2. d'adopter le nouvel organigramme de l'arrondissement tel qu'illustré dans ce sommaire.

50.01 1239016001

---

#### **CA23 21 0287**

**Désigner les membres du comité citoyen « Quartier culturel de Verdun ». (1238054001)**

Il est proposé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de désigner les membres citoyens suivants au sein du comité citoyen « Quartier culturel de Verdun » pour un mandat de 2 ans, à savoir :

- Mme Luz Garcia de Zielinski, quartier Wellington-De l'Église;

- Mme Gabrielle Dupont, quartier Desmarchais-Crawford;
- Mme Ingrid Vandenhecke, quartier L'Île-des-Sœurs;
- Mme Ana Gloria Blanch, artiste professionnelle en arts vivants;
- M Charles-André Coderre, artiste professionnel en arts visuels;
- Mme Geneviève Fortier, représentante d'un organisme à but non lucratif (Carrefour-jeunesse-emploi de Verdun).

51.01 1238054001

---

#### **Communications des conseillers au public**

Aucun sujet n'est abordé par les membres du conseil à l'occasion de ce point de l'ordre du jour.

70.01

---

#### **Affaires nouvelles**

Aucun sujet n'est discuté à l'occasion de ce point de l'ordre du jour.

70.02

---

#### **Seconde période de questions du public**

La seconde période de questions se tient de 22 h 05 à 22 h 10. Deux personnes posent des questions au conseil à cette occasion.

70.03

---

#### **Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Sterling Downey

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de lever la séance à 22 h 11.

70.04

---

---

**MARIE-ANDRÉE MAUGER**  
MAIRESSE D'ARRONDISSEMENT

---

**STEPHANIE ZHAO LIU**  
SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT